

La Municipalité, le Conseil Général et le personnel communal

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Emile CANDAU

dit Milo

ancien membre et secrétaire du Conseil,
père de Monsieur Etienne Candaux, Syndic du village.
Nous exprimons à toute sa famille notre profonde sympathie.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.